

TOLSTOÏ, ICI LA VI(LL)E REPREND SON COURS !



FABRIQUE
TOLSTOÏ



www.fabriquetolstoï.svu.fr

1.

CONTEXTE

Le cours Tolstoï : un axe de liaison historique et structurant de Villeurbanne, à revitaliser

p.05

2.

PROJET

Le projet de redynamisation du cours Tolstoï, une réflexion de long cours

p.06

3.

FABRIQUE TOLSTOÏ

Contrat de revitalisation artisanal et commercial

Le cahier de prescriptions techniques et architecturales

p.09

4.

APPELS À PROJET ET PREMIERS PRENEURS

Priorité aux projets innovants portés par des acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et de l'artisanat

p.14

5.

FABRIQUE DU COURS

Co-construire le projet avec l'ensemble des parties prenantes

p.16

6.

LES ACTEURS DU PROJET

p.19

LE COURS TOLSTOÏ,

un axe de liaison historique
et structurant de Villeurbanne,
à revitaliser

Le cours Tolstoï relie Lyon à Villeurbanne, en prolongeant le cours Lafayette, par la place Albert Thomas (Totem) jusqu'à la place Grandclément sur 1,5 km. Bien que structurant et très passant, le cours manque d'agrément et reste un lieu de passage. Afin de redynamiser le cours, la ville de Villeurbanne a défini un projet économique pour le secteur Tolstoï, destiné à investir les pieds d'immeubles pour redynamiser les rez-de-chaussée actifs, diversifier les activités économiques en portant un changement d'image positif.

Quelques éléments caractéristiques du cours

- Une porte d'entrée de Villeurbanne depuis Lyon et l'ouest, et un axe de desserte du centre-ville (sur son tronçon ouest),
- Une voie très fréquentée par les automobilistes,
- Un tissu urbain hétérogène composé principalement de copropriétés et de quelques logements sociaux, des périodes de construction différentes (décalage des alignements avec des façades inactives/des murs pignons, manque de cohérence dans les couleurs et le traitement des façades...),
- Des espaces publics rénovés depuis la mise en site propre de la ligne de bus C3.

LE PROJET

de redynamisation du cours Tolstoï, une réflexion de long cours

La ville de Villeurbanne, avec la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur les conditions de redynamisation économique du secteur du cours Tolstoï partant du constat d'un fort taux de vacance et d'une surreprésentation de certaines activités. Les premières actions ont consisté en la mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et, plus récemment, d'une stratégie de maîtrise foncière et immobilière et de premières acquisitions.

Les objectifs de la stratégie de développement définie en 2017

- Améliorer la lisibilité économique du cours,
- Renforcer la densité et la diversité du tissu économique, en tenant compte des contraintes, générées par les infrastructures de transport sur l'exploitation d'activités en pied d'immeubles,
- Homogénéiser la qualité des alignements commerciaux.

De premières acquisitions foncières, clefs de réussite du projet

Le volet opérationnel a conduit la ville de Villeurbanne à engager des premières actions de maîtrise foncière. Plusieurs cellules commerciales ont ainsi été préemptées.

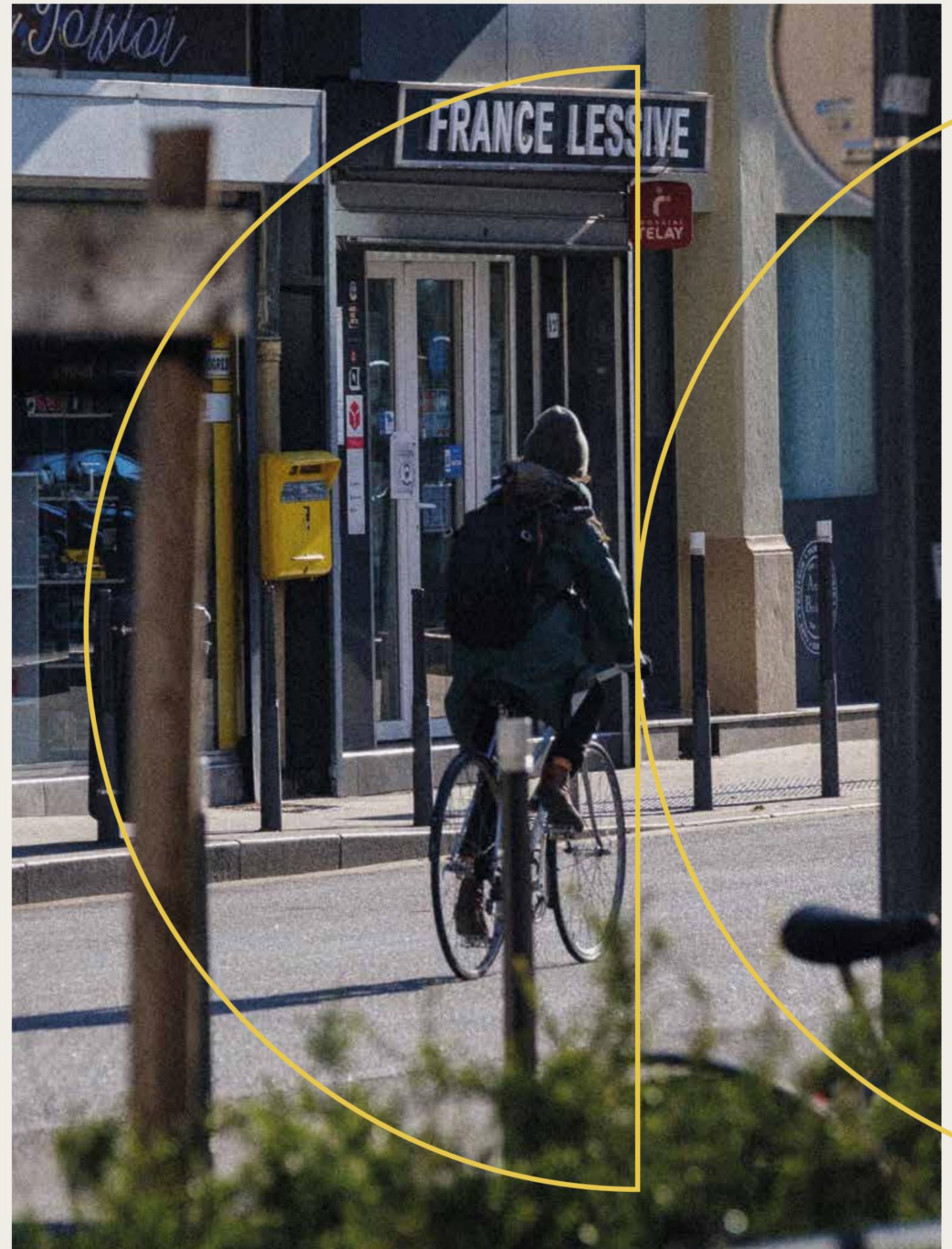
ACTIONS MISES EN PLACE SUR LE COURS TOLSTOÏ DEPUIS 2012

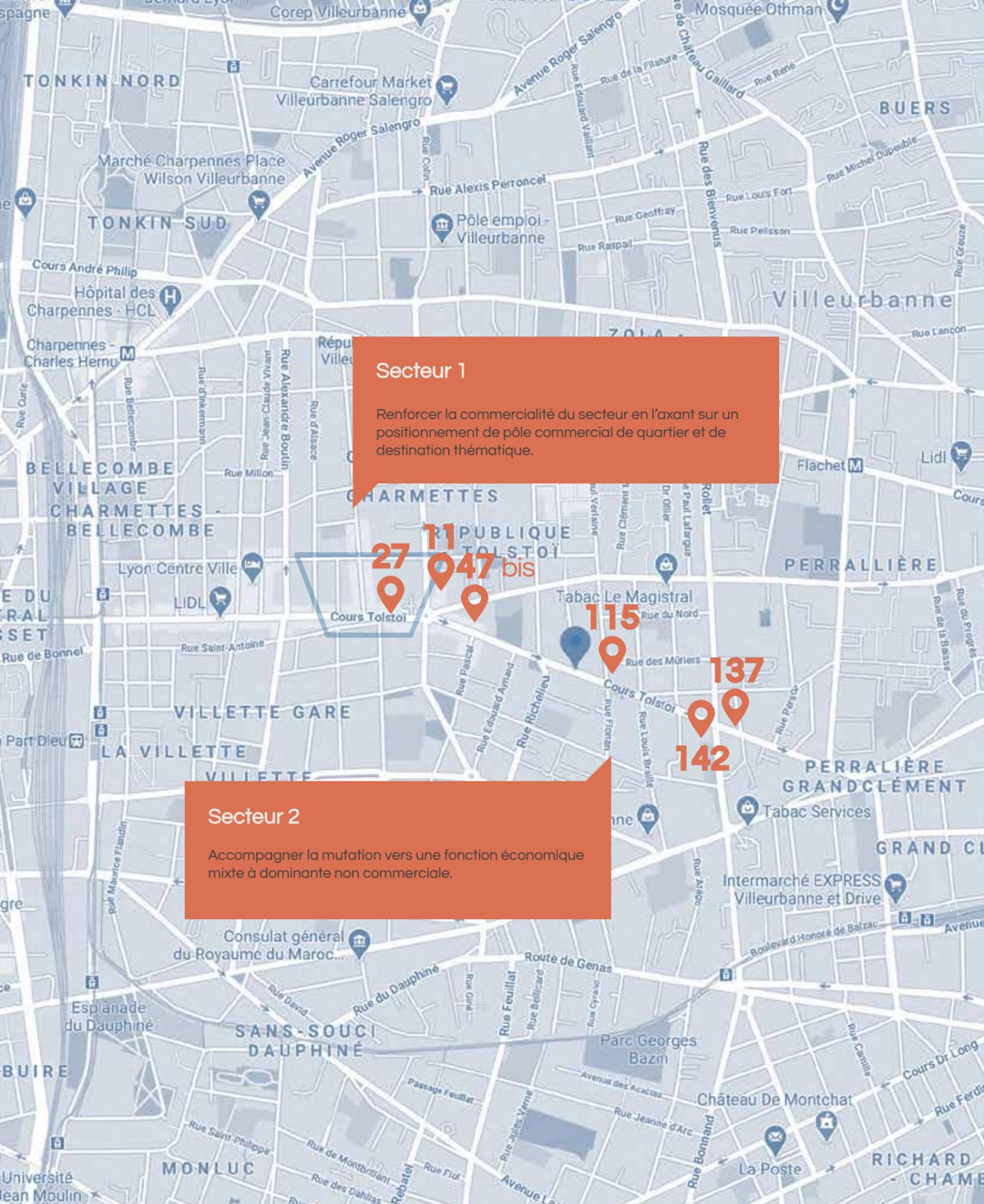
- Création d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité par délibération municipale du 11 octobre 2012
- Acquisition par la Ville de cinq locaux d'activité sur le cours Tolstoï (n°27, 58, 137bis - deux locaux - 142) depuis 2017
- Mise en site propre de la ligne de transport en commun C3 (depuis fin 2018)
- Rénovation de façades d'immeubles dans le cadre d'un « plan façades »
- Réalisation d'études sur le potentiel économique entre 2016 et 2018
- Signature du Contrat de revitalisation artisanale et commerciale (Crac) pour le cours Tolstoï, entre la Ville et la Société villeurbannaise d'urbanisme (SVU) : en juin 2019

Une stratégie de redynamisation économique structurée autour de deux secteurs

Le projet économique étudié par la Ville repose sur deux secteurs distincts qui bénéficient de dynamiques différentes.

- **Secteur du Totem** (500 mètres environ) : porte d'entrée de Villeurbanne depuis Lyon, le secteur du Totem est une polarité forte de commerces et de services, qui pourraient être plus qualitatifs sur le plan visuel et plus diversifiés.
- **Secteur Tolstoï Centre** (1 km environ) : un long linéaire discontinu, qui compte une surreprésentation d'établissements de restauration rapide et de services, dont les devantures sont globalement dégradées et peu attractives. Trois mini-polarités de proximité y sont identifiées, en plus des commerces et services implantés tout le long de l'axe, de façon éparse.





Secteur 1
Renforcer la commercialité du secteur en l'axant sur un positionnement de pôle commercial de quartier et de destination thématique.

Secteur 2
Accompagner la mutation vers une fonction économique mixte à dominante non commerciale.

LE CONTRAT

de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC) du cours Tolstoï, un outil innovant pour agir sur l'économie de proximité

Le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale baptisé Fabrique Tolstoï est destiné à faciliter l'intervention foncière et immobilière (travaux, commercialisation, animation...) sur le cours Tolstoï, en permettant à la Ville de la confier à un opérateur spécialisé. Après consultation, la Société villeurbannaise d'urbanisme (SVU) a été sélectionnée en juin 2019 pour porter ce contrat.

Un outil clef pour agir sur l'économie de proximité

Dispositif expérimental prévu par la loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'Artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale est un outil innovant. Il permet à la Ville, par l'intermédiaire d'un opérateur désigné, d'acheter des locaux pour y maintenir ou y installer des activités économiques, diversifiées et de qualité, adaptées aux besoins.

Porté par la SVU, ce Contrat de revitalisation artisanale et commerciale permet de préempter et d'acheter des locaux pour les rénover, les commercialiser et animer sur la durée la dynamique économique du cours Tolstoï.

En chiffres et en dates

1 périmètre géographique d'intervention

15 ans la durée du contrat, de 2019 à 2034

14 juin 2019 signature du Crac

20 locaux à acquérir représentant entre 1 500 et 2 000 m² de surfaces en rez-de-chaussée

8,7 millions d'euros le montant global de l'opération

Périmètre de la fabrique Tolstoï, entre les rues d'Alsace et du 1^{er} Mars 1943
Deux secteurs, deux stratégies de commercialisation.

« En agissant sur 10 % des commerces d'une rue, on crée un effet levier et un cercle vertueux de développement des activités à l'échelle du quartier. »

1 PROJET, 4 ÉTAPES



La maîtrise foncière

Le contrat prévoit la maîtrise par la SVU pour le compte de la Ville d'une vingtaine de locaux en pied d'immeuble situés dans le périmètre d'intervention de la Fabrique Tolstoï. Les acquisitions se font à l'amiable ou par voie de préemption et selon une stratégie foncière définie entre la ville de Villeurbanne et la SVU.

En cours : la SVU est aujourd'hui propriétaire de **sept locaux d'activités** – trois occupés, quatre vacants - situés au 27, 58, 115, 137 bis (deux locaux), 142 cours Tolstoï ainsi que de la Maison médicale de garde au 11 rue du 4 août dans la galette commerciale de la résidence Albert Thomas propriété d'Est Métropole Habitat (EMH). La SVU deviendra propriétaire de l'ensemble de la galette après des travaux de requalification et d'agrandissement réalisés par EMH. La SVU s'est portée acquéreur du droit au bail du 47bis pour lequel un appel à projet a été lancé dans le cadre de sa rétrocession.



La stratégie immobilière

La mission consiste à redonner de la « commercialité » aux locaux acquis en engageant des travaux esthétiques et techniques. Les travaux portent notamment sur les vitrines et façades ainsi que sur des restructurations intérieures.

Finalisée : la rédaction d'une **Charte de prescriptions techniques et architecturales** (CPTA) pour les devantures et l'aménagement intérieur des locaux. L'ensemble des locaux a été curé.

En cours : les **travaux d'aménagement** sur les locaux du 47 bis, 115, 137 bis et 142 cours Tolstoï. Objectif de livraison : rentrée 2022



La commercialisation

La SVU assure la commercialisation des locaux, via différents canaux. Cette commercialisation s'appuie sur les cibles d'activités identifiées, dans la perspective de répondre aux attentes des porteurs de projet et de redynamiser le secteur.

Finalisée : la **sélection des premiers porteurs dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt**, ciblant prioritairement les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les artisans.

La sélection a été opérée dans le cadre d'un comité réunissant les élus de la Ville, les équipes de la SVU et les services municipaux.

En cours : l'**installation progressive de nouvelles activités** : boulangerie pain au levain naturel, fournill Alma, au 27 cours Tolstoï, atelier de créateurs et créatrices au 137, studio photo et musique au 115 (rentrée 2022).



La communication/la promotion et l'animation commerciale

La mission prévoit la mise en place d'un dispositif de communication et d'animation autour d'une identité propre au projet. Ce dispositif concerne l'ensemble des acteurs économiques du cours Tolstoï et les habitants.

Finalisée : le recueil des besoins et attentes des acteurs économiques, habitants et usagers du cours. Deux ateliers ont été organisés en septembre et décembre 2022 avec les habitants et les commerçants.

Le projet a par ailleurs été rebaptisé Fabrique Tolstoï et s'incarne autour d'une identité visuelle valorisant le quartier.



LA CHARTE DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

et architecturales (CPTA),
un document référence et
prescripteur pour les façades
et vitrines du cours

Afin de redonner cohérence et qualité aux façades du cours, la SVU a mandaté l'atelier Commune pour une mission d'architecte conseil. Il s'agit de dresser sur le périmètre de la Fabrique un diagnostic d'ensemble des façades et vitrines du cours Tolstoï. Cet état des lieux a permis l'élaboration d'une Charte de prescriptions techniques et architecturales pour un traitement qualitatif du cours. Ce document qui prend appui sur le travail réalisé par l'Agence d'urbanisme métropolitaine lyonnaise sert de guide pour les preneurs ainsi que les commerçants déjà installés sur le cours.



- A. Enseigne en lettres peintes
- B. Protection solaire
- C. Système anti-effraction à l'arrière de la vitrine
- D. Vitrine épaisse
- E. Alignement de la vitrine au nu intérieur de la façade (embrasure)
- F. Façade en pierre sans recouvrement
- G. Transparence de la vitrine
- H. Attention à destination du passant

© Commune - Ginko - Rond-Point

Les principales prescriptions

La vitrine dans son immeuble

Afin de mettre en valeur les qualités architecturales de chaque édifice et du cours Tolstoï en général, les nouvelles vitrines devront être conçues en cohérence avec les autres vitrines de ce même immeuble.

Le curage (assainissement des locaux et devantures)

Afin de partir sur des bases saines, nous demandons à tous les porteurs de projet de supprimer dès le début du chantier les anciennes devantures commerciales et les marches positionnées en débord sur le trottoir lorsque cela est possible.

La transparence vers l'intérieur et les arrières

Les commerces et leurs vitrines participent à l'animation heureuse et souhaitée du Cours Tolstoï. Ces vitrines doivent être conçues afin de rendre visible, depuis la voie publique, ce qui se déroule à l'intérieur du commerce. L'aménagement intérieur permettra de mettre en avant depuis l'espace public le travail, la production et les réalisations faites dans chaque commerce.

Alignement et débord

Le cours Tolstoï étant un cours très étroit dont une bonne partie de sa largeur est dédiée à la circulation motorisée, il ne reste que peu d'espace laissé libre pour la déambulation

piétonne. Ce dispositif permet d'augmenter l'espace dédié aux piétons et de créer une surface d'arrêt pour la vitrine. Cet espace est restitué à l'usage du cours Tolstoï. Il pourra accueillir, au bon vouloir des porteurs de projet : un banc, des plantations, une station de réparation de vélo, etc.

La vitrine épaisse

Il est proposé de créer une épaisseur de vitrine en retrait de la menuiserie et du vitrage. Cette nouvelle vitrine épaisse pourra accueillir autant d'usages que de types d'activités : vitrine d'exposition, bar, comptoir pour la vente à emporter, un bureau ou une assise, le stock organisée d'une épicerie, etc.

L'installation de protections solaires extérieures

Les protections solaires (stores toiles, stores à projections, ...) sont autorisés uniquement pour les commerces ayant une vitrine orientée Sud ou Ouest. Elles doivent être positionnées dans l'embrasure.

Les matériaux et les couleurs

Afin de laisser une certaine liberté à chaque commerce, les matériaux et couleurs des vitrines ne sont pas imposés par le présent CPTA. Sans imposer un type de matériaux pour les devantures, il conviendra de privilégier des matériaux de qualité, pérennes dans le temps et qui mettent en avant des savoir-faire artisanaux.

Les enseignes parallèles et perpendiculaires

Pour ne pas surcharger la perception du Cours et rendre l'identification des commerces plus facile, le nombre d'enseignes est limité à une enseigne parallèle par façade et une enseigne perpendiculaire par commerce.

Aménagement intérieur

Dès que cela est possible, une percée visuelle devra être aménagée depuis l'espace public du Cours vers les autres vues du commerces. Les commerces ayant la possibilité d'avoir un accès secondaire devront redonner l'usage à cet accès par l'installation d'une porte vitrée. Cet accès pourra par exemple être utilisé pour les livraisons.

Réouverture des commerces vers les allées d'immeuble

Afin de faciliter le lien commerçants / habitants, on favorisera l'accès aux cellules commerciales pour les gérants et le personnel par l'allée commune. Il conviendra de retrouver ces accès lors du curage.

Normes et réglementation

- réglementation incendie pour les ERP 5^e Catégorie
- réglementation sanitaire

PRIORITÉ AUX PROJETS INNOVANTS

portés par des acteurs
de l'Économie sociale
et solidaire et de l'artisanat

La SVU développe une démarche de commercialisation active auprès des propriétaires privés, des commercialisateurs ainsi que de promoteurs. Appels à projet ciblés et comité de sélection permettent d'identifier des projets au bénéfice d'une économie de proximité porteuse de lien social et d'emploi local.

Appel à manifestation d'intérêt
pour les 4 premiers locaux (mars 2021)

La commercialisation des quatre premiers locaux de la Fabrique a été réalisée dans le cadre d'un appel à projet afin d'identifier des porteurs de projet adaptés aux besoins du cours avec pour cibles prioritaires les activités artisanales et de l'économie sociale et solidaire. La sélection des projets est réalisée dans le cadre d'un comité de sélection réunissant les élus de la Ville, les équipes de la SVU et les services municipaux.

Un appel à projet pour le 47 bis (avril 2022)

La SVU s'est portée acquéreur du droit au bail du 47bis. Un appel à projet a été lancé en avril pour assurer sa rétrocession.. En attendant qu'il trouve preneur le local sert de recyclerie des matériaux issus des locaux en travaux pour qu'ils servent à d'autres projets de la Fabrique.



Les premiers preneurs

**Fournil Alma : une boulangerie
pain au levain naturel au 27 cours Tolstoï**

- Le fournil Alma a ouvert ses portes au 27 cours Tolstoï à proximité du Totem (place Albert Thomas). C'est le premier commerce installé dans le cadre de la Fabrique Tolstoï et la première boulangerie artisanale 100 % bio. Elle vient compléter l'offre de métiers de bouche et de commerces de proximité qui se développe dans le quartier.
- Redonner vie au cours passe par l'amélioration qualitative des vitrines et devantures afin de créer une identité commerciale attractive. Un travail important de définition des prescriptions techniques et architecturales a été conduit par les architectes de l'agence commune missionnés par la SVU. Vitrine intégrée à l'architecture et en retrait de la menuiserie, ouverture sur l'intérieur et l'activité, matériaux et couleurs, enseigne en lettres peintes ou découpées...



**Un atelier de créateurs et de créatrices
au 137 cours Tolstoï**

L'atelier la Bricole propose des activités de couture, stylisme et créations d'objets. Des ateliers pourront être ouverts aux habitants du quartier. Travaux en cours, ouverture à la rentrée 2022.

**Un studio photo et musique
au 115 cours Tolstoï**

L'association Nova prévoit de s'installer à la rentrée 2022. Elle est dédiée à la création et la production de titres musicaux, la création de supports audio et vidéo, l'organisation et la participation à des manifestations culturelles et/ou musicales.

**Une Maison médicale de garde
au 11 rue du 4 Août**

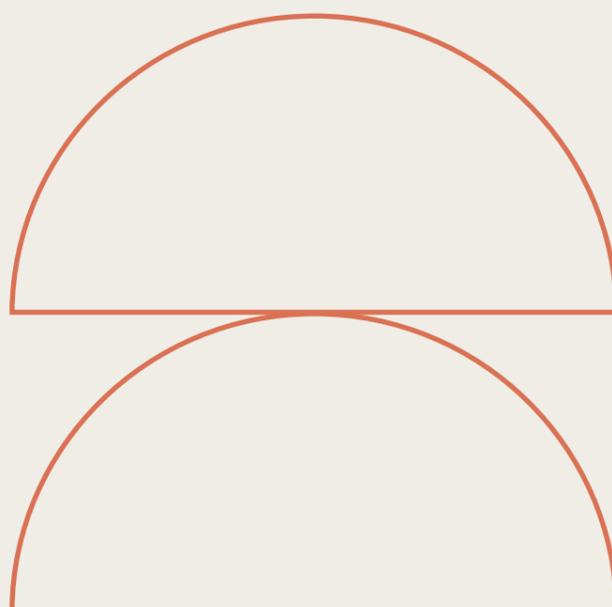
Première Maison médicale de garde de Villeurbanne, le local est situé dans la galette commerciale de la résidence Albert Thomas. Il est ouvert depuis 2020.



CO- CONSTRUIRE

le projet avec l'ensemble des parties prenantes

La réussite du projet passe par une implication de l'ensemble des acteurs du cours, habitants, usagers, commerçants et artisans déjà présents afin de partager une identité commune. Des ateliers et rencontres menés par l'équipe d'architectes et d'autres à venir constituent la fabrique du cours.



Atelier de travail avec les architectes

Fabriquer le cours

L'équipe d'architectes Commune a investi le 142 cours Tolstoï pour mener sa réflexion et conduire de premiers ateliers avec les élu.e.s, les services de la Ville et de la SVU. Des rencontres avec les habitants et les acteurs économiques du cours pour identifier les besoins et partager les avancées du projet ont également été organisées.

Partager une identité commune et ancrée dans la réalité du quartier

Dans le cadre du volet communication, promotion et animation commerciale de sa mission, la SVU a engagé une démarche de recueil et d'analyse des attentes et besoins destinée à nourrir des ateliers de co-construction sur l'identité du projet.

- Un site web dédié fabriquetolstoi.svu.fr pour expliquer le projet, suivre son actualité, s'inscrire aux ateliers et valoriser les acteurs du cours.
- Des ateliers de conception pour impliquer les parties prenantes et constituer une équipe autour du projet.
- Pour faire vivre le projet sur la durée, une démarche de promotion et d'animation commerciale prendra le pas de cette démarche en s'appuyant notamment sur des acteurs moteurs et motivés.



Gestion active des locaux occupés par l'habillage et l'animation des vitrines.
Objectif : éviter l'impact négatif d'un rideau fermé.

La Société villeurbannaise d'urbanisme (SVU), opérateur commercial de la Fabrique

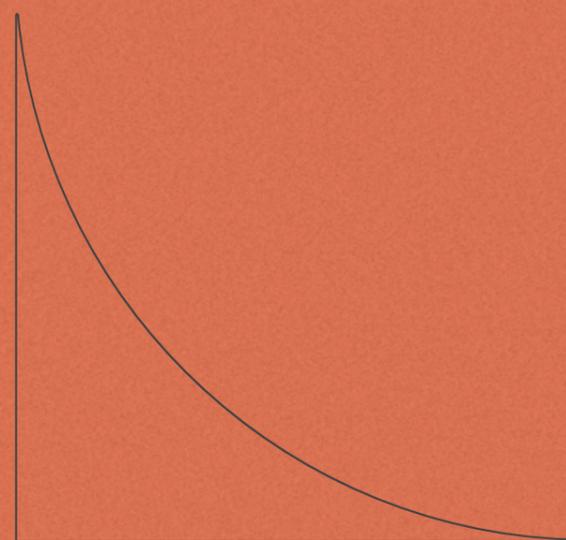
- La SVU est le propriétaire historique des Gratte-Ciel. Cet ensemble architectural et urbain unique construit dans les années 1930 composé de logements et de commerces, constitue le centre-ville de Villeurbanne. Bailleur social et opérateur commercial, la SVU est un acteur local au service du centre-ville et du territoire villeurbannais. Membre du GIE La Ville Autrement, la SVU apporte ses compétences en matière de développement économique et commercial.
- Dans le cadre de sa mission, la SVU entend aller au-delà de la nécessaire action de maîtrise foncière des pieds d'immeubles et remplir un rôle de développeur et d'animateur de l'économie de proximité, dans une logique de co-construction avec les porteurs de projets locaux.

En chiffres

- **1350** logements
- **25 000** m² de surfaces commerciales
- **17 000** m² de surfaces commerciales supplémentaires dans le cadre du projet Gratte Ciel centre-ville
- **35** salariés
- **91** années de métier

La SVU porte la structure de management de centre-ville Destination Gratte-Ciel

- **10** ans d'expérience
- **100** commerces adhérents
- **4** rendez-vous annuels



L'atelier d'architecture commune

La SVU a missionné une équipe pluridisciplinaire qui réunit Commune, architecte mandataire, ROND POINT, collectif - design, Graphisme et espace - Ginko, bureaux d'études techniques tout corps d'état.

Leur mission s'organise en deux temps :

- Une mission d'architecte conseil pour redonner cohérence et qualité aux façades du cours autour de la Charte de prescriptions techniques et architecturales (CPTA).
- Une mission de maîtrise d'oeuvre de réalisation des travaux d'aménagement et de façades sur les locaux dont la SVU à la maîtrise (diagnostic, conception, suivi et direction des travaux).

Commune est une société née du rassemblement de 8 architectes, située à Lyon. Revendiquant une culture de travail en atelier, ils travaillent ensemble avec méthode afin que l'expérience de chacun profite à tous. Construire signifie tant bâtir avec des matières pérennes que bâtir ensemble. Cela implique d'envisager la construction comme une aventure humaine, collective et ambitieuse. Il s'agit de mettre en place des rencontres fertiles entre l'individu et son environnement, d'instaurer des rapports privilégiés et intimes, de produire du sens et du sensible, dans le but de créer des situations durables et désirables.

Pour ce projet ils se sont entourés de deux entités complémentaires :

- Le collectif ROND POINT est un projet communautaire par Joris Favennec, designer objet, et Florian Chevillard, graphiste. À la fois travail de recherche et d'expérimentation, et dispositif de médiation artistique, culturelle, ROND POINT souhaite partager des expériences de création et de conception d'objets, d'images et d'installations. En s'appuyant sur un espace contextualisé, la démarche du collectif est de trouver un terrain de dialogue, de frottement, entre le design d'objet, le design graphique, le paysage, l'architecture pour faire émerger des productions composites aux échelles multiples.
- GINKO & Associés est un bureau d'études techniques d'ingénierie tous corps d'états : gros oeuvre, structure et charpente bois, chauffage, ventilation, plomberie, thermique, performance énergétique, électricité, qualité environnementale, intervenant en construction neuve et en réhabilitation. Ils s'engagent pour une éco-conception permettant le développement des projets dans le cadre d'une économie circulaire vertueuse.

